

Strasbourg,

Le doyen de la Faculté de pharmacie

Jean-Pierre GIES
Doyen

Objet : taxe d'apprentissage 2020

Madame, Monsieur,

La Faculté de pharmacie de l'Université de Strasbourg, fortement impliquée dans le pôle d'innovation thérapeutique implanté sur son campus, forme des étudiants qui deviendront des professionnels de la santé et qui seront peut-être vos futurs collaborateurs. Elle fait intervenir de nombreux professionnels dans les enseignements qu'elle dispense pour la préparation aux diplômes de licence professionnelle en industries chimiques et pharmaceutiques, master ou doctorat d'Etat en pharmacie. Sur les 980 étudiants formés à partir de la 2^{ème} année d'études, les deux tiers choisissent la filière industrie.

Vous trouverez en annexe un descriptif de notre formation et des activités de recherche de la Faculté. Depuis la rentrée 2018, deux nouveaux parcours de licence professionnelle ont été ouverts : Métiers de la qualité dans les industries de santé et Produits de santé à base de plantes.

La Faculté de pharmacie est habilitée à percevoir de la taxe d'apprentissage (hors-quota). Cette source de financement permet depuis plusieurs années d'équiper l'établissement en matériel destiné aux travaux pratiques inscrits dans les programmes de formation.

Par ailleurs, la Faculté de pharmacie héberge depuis la rentrée 2011 un centre de formation par apprentissage (C.F.A.-Leem) de la branche « industrie pharmaceutique » et développe l'accès à l'apprentissage pour un plus grand nombre d'étudiants en licence professionnelle ou en master.

Pour tous ces motifs, la Faculté de pharmacie serait très heureuse de pouvoir compter sur votre soutien afin de pouvoir continuer à se doter d'équipements pédagogiques performants et adaptés aux exigences actuelles du marché du travail.

Veuillez agréer, je vous prie, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

74, route du Rhin
CS 60024
F-67401 Illkirch Cedex
Tel : (33) 03 68 85 41 10
Fax : (33) 03 68 85 42 86
www.unistra.fr
pharmacie@unistra.fr



Jean-Pierre GIES